



République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 12 février 2024

Délibération N°10 du 12 février 2024

Date de convocation      **Etaients présents : (18)**  
06.02.24

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,  
Dominique Paul, Serge Planchon Adjoint,  
Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise Gripon,  
Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle  
Poulain, Gérard Sadé, Rachida Slamani.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 22

**Etaients Excusés : (5)**

Pascal Ancelot ayant donné délégation à Benoit Boudet, Mickael Lefebvre,  
Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier, Guy  
Sénécal ayant donné délégation à Philippe Gautrot, Arlette Vivet ayant  
donné délégation à Michel Ménager.

-----  
Secrétaire de séance : Julien Ménard  
-----

**Travaux de réfection place Desceliers  
Demande de subvention**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Michel Ménager, Adjoint au Maire

Expose que les espaces publics de la Place Pierre Desceliers sont partiellement dégradés de sorte qu'il convient de procéder à des travaux de réfection d'une partie des trottoirs et des aires de stationnement et procéder à des travaux d'aménagement de l'espace situé autour du monument du souvenir et de la paix.

Il s'agit d'améliorer les circulations piétonnes et la qualité d'usage des espaces publics de la place.

Le montant des travaux s'établit suivant le devis de l'entreprise EUROVIA HAUTE-NORMANDIE du 07 février 2024 à 39.243,30 € HT.

Entendu l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

✓ de réaliser les travaux de réfection d'une partie des espace publics (cheminements, trottoirs et aires de stationnement) de la place Pierre Desceliers

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 15/02/24



ID : 076-217600261-20240212-D10\_120224-DE

✓de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve la présente à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

Signé par : MARYLINE FOURNIER  
Date : 15/02/2024  
Qualité : MAIRE

